Numericable va déployer le Très Haut Débit pour 26.000 foyers spinaliens

Dans le cadre d'un accord entre le Syndicat Intercommunal CABLIMAGES et NUMERICABLE, le réseau câblé d'Epinal et de trois communes voisines (Golbey, Chantraine et Dogneville) va être rénové en fibre optique, permettant aux habitants de bénéficier, dès le 2^e semestre 2010, des offres Très Haut Débit de Numericable.

LES CHIFFRES

- 6 millions d'euros d'investissement pris en charge par Numericable et le Syndicat Intercommunal Câblimages
- 18 mois de travaux
- 4 communes à « fibrer »
- Des communes de 1 500 habitants à près de 36 000 habitants
- 2^e semestre 2011: date à laquelle les habitants d'Epinal et des communes voisines pourront bénéficier des avantages du Très Haut Débit

La mission de maître d'ouvrage des travaux de câblage en fibre optique des quatre communes (Épinal, Golbey, Chantraine et Dogneville) a été confié au Syndicat Intercommunal Câblimages en vue d'apporter aux abonnés la télévision haute définition, la téléphonie illimitée et le très haut débit - Internet jusqu'à 100 mégabits.

Le 23 novembre 2009, Pierre Danon, Président Directeur Général de Numericable-Completel et Michel Heinrich, Président du Syndicat intercommunal CABLIMAGES et député Maire d'Epinal, ont officiellement lancé le projet de rénovation du réseau câblé sur ces 4 communes.

Les premières prises seront ouvertes au courant de l'été 2010 et les travaux s'achèveront à la fin du premier semestre 2011. La réalisation de ce chantier permettra à plus de 26.000 foyers raccordables au réseau Numericable de souscrire aux nouvelles offres spécialement adaptées au potentiel de la fibre : Internet jusqu'à 100 Mbit/s, Télévision Haute Définition, VOD, etc.

Le déploiement concernera un total de 26.000 prises réparties sur les communes suivantes :

Commune	Nb. Hbts.
Epinal	35 814
Golbey	8 229
Chantraine	3 119
Dogneville	1 589

Source: INSEE



NUMERICABLE, ACCELERATEUR DU DEPLOIEMENT DU TRES HAUT DEBIT EN FRANCE

Depuis 2005, Numericable a considérablement investi dans le déploiement de la fibre optique en France. Déjà plus de 4 millions de foyers français sont raccordables à la fibre optique et peuvent bénéficier des avantages du Très Haut Débit.

Depuis quelques mois, Numericable a fait le choix de poursuivre le déploiement de manière plus ciblée. L'un des moyens que l'opérateur souhaite privilégier sont les partenariats avec les collectivités locales.

Cette démarche de Numericable et du Syndicat Intercommunal Câblimages est donc le résultat d'une volonté de faire avancer l'expansion du **Très Haut Débit sur les territoires français**.

LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE EN ZONE NON DENSE : UN PROJET EN FAVEUR DE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE LOCAL

Le projet de passage au très haut débit permettra aux 4 communes concernées d'offrir des services de dernières générations :

Pour les particuliers

- Accès à plus de 220 chaînes et services en qualité numérique dont 16 chaînes en Haute Définition (HD)
- Accès à la Vidéo à la Demande avec un catalogue de plus de 10 000 titres
- Internet jusqu'à 100 Méga
- Téléphonie illimitée pour les particuliers vers les fixes et boxs en France et plus de 50 destinations à l'international

Le partenariat « Numericable / Syndicat Intercommunal Câblimages » va également constituer un **moteur de croissance économique** pour le territoire. En effet, le déploiement du Très Haut Débit représente un **atout pour le territoire** et contribue à augmenter **son attractivité**, notamment pour les entreprises. Il constitue pour elles un réel **facteur de développement et de performance**.

Pour les entreprises

- Accès à Internet Très Haut Débit,
- Services de téléphonie évolués
- Offres de connectivité entre sites distants
- Evolutivité et qualité de service adaptée au monde professionnel grâce au support de la fibre optique

Des services accessibles via le développement de la fibre optique et qui permettront de revitaliser le bassin économique de la région.

UN DEPLOIEMENT « SOCIAL » DU TRES HAUT DEBIT

Par cet accord, Numericable participe à la réduction de la fracture numérique en France. Ainsi, les **logements sociaux pourront bénéficier du Service Unique Numérique** (SUN) de Numericable.

Le **SUN** permet aux foyers les plus modestes de bénéficier des services numériques : télévision, téléphone et Internet pour **4€ HT par mois et par logement**. Cette somme est incluse dans les charges locatives du résident.

